



**EXTRAIT**  
**du registre des Délibérations du Conseil Municipal**  
**séance du 4 novembre 2014**

NOMBRE DE MEMBRES		
Afférents au Conseil Municipal	en exercice	qui ont pris part à la Délibération
45	45	45

**OBJET : 2014 – 231      ANIMATION DE NOEL**  
**ADOPTION DES TARIFS**

Le Conseil Municipal de la Commune de GRASSE, dûment convoqué le 27 octobre 2014, s'est réuni le mardi 4 novembre 2014 à 14h30 au Palais des Congrès, salle Gérard PHILIPPE sous la présidence de Monsieur Jérôme VIAUD, Maire.

**PRESENTS :** Monsieur Jérôme VIAUD, Maire et Mesdames et Messieurs les Adjointes :

Philippe WESTRELIN, Patricia ROBIN, Jonathan TURRILLO, Christophe MOREL, Valérie COPIN, Gilles RONDONI, Dominique BOURRET, Cyril DAUPHOUD, Valérie DAVID, Nicole NUTINI, Jean-Marie BELVEDERE, Anne-Marie DUVAL, Pascal PELLEGRINO, Brigitte VIDAL, Jean-Marc GARNIER, Philippe BONELLI, Muriel CHABERT, Claude MASCARELLI, Aline BOURDAIRE, Marguerite VIALE, Serge PERCHERON, Mélanie ZARRILLO, Ali AMRANE, Annie OGGERO-MAIRE, Jean-François LAPORTE, Chems SALLAH, Jocelyne BUSTAMENTE, Paul EUZIERE, Philippe-Emmanuel DE FONTMICHEL, Mékia Noura ADDAD, Stéphane CASSARINI, Ludovic BROSSY, Jean-Marc DEGIOANNI, Mireille BANCEL, Franck BARBEY, Corinne SANJUAN.

**PART EN COURS DE SEANCE :**

Monsieur Franck BARBEY (prend part aux délibérations N°218 à 222)

**ABSENTS EXCUSES :**

- Madame Catherine BUTTY
- Monsieur André MASSON
- Monsieur Jean-Paul CAMERANO
- Madame Alexandra ARDISSON
- Madame Myriam LAZREUG
- Madame Magali CONESA
- Madame Frédérique CATTART
- Monsieur Damien VOARINO

ABSENTS :

/

ABSENTS EXCUSES ARRIVANT EN COURS DE SEANCE :

- Monsieur Chems SALLAH (prend part aux délibérations N°230 et 231)

PROCURATION :

- Madame Catherine BUTTY à Madame Brigitte VIDAL
- Monsieur André MASSON à Monsieur Philippe WESTRELIN
- Monsieur Jean-Paul CAMERANO à Monsieur Gilles RONDONI
- Madame Alexandra ARDISSON à Madame Aline BOURDAIRE
- Monsieur Chems SALLAH à Madame Mélanie ZARRILLO
- Madame Myriam LAZREUG à Monsieur Philippe DE FONTMICHEL
- Madame Magali CONESA à Monsieur Ludovic BROSSY
- Madame Frédérique CATTART à Monsieur Paul EUZIERE
- Monsieur Damien VOARINO à Mademoiselle Mekia ADDAD
- Monsieur Franck BARBEY à Monsieur Jean-Marc DEGIOANNI

Mélanie ZARRILLO est élue secrétaire de séance.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, a adopté le procès-verbal de la séance du 23 septembre 2014.

En vertu de l'article L 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales, Monsieur le Maire donne lecture des décisions prises en application de la délégation qui lui a été consentie par délibération N° 2014-49 du 24 avril 2014 en ce qui concerne l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Question retirée à l'ordre du jour :

/

Questions diverses :

/

DU 4 NOVEMBRE 2014

ANIMATION DE NOEL  
ADOPTION DES TARIFS

**RESUME SYNTHETIQUE DU RAPPORT**

Le présent rapport a pour objet de proposer l'adoption de la tarification des animations de Noël 2014

INCIDENCE BUDGETAIRE

SERVICE GESTIONNAIRE	IMPUTATION BUDGETAIRE	MONTANT T.T.C.
ANIMATION ET POLITIQUE DE LA VILLE	RECETTE ESTIMATION	9 000€

Madame Aline BOURDAIRE expose :

Considérant que la ville de Grasse lancera les animations de Noël à partir du 13 décembre 2014 jusqu'au 4 janvier 2015 sur le Cours Honoré Cresp et dans le Centre ville.

Considérant que la grande majorité des animations et des spectacles seront gratuits et pour tout public.

Considérant que sur le Cours Honoré Cresp, une patinoire, respectueuse de l'environnement, sans besoin ni d'électricité, ni d'eau, avec un revêtement synthétique sera installée du 20 décembre 2014 au 4 janvier 2015 inclus et sera accessible à partir de l'âge de 3 ans.

Considérant qu'un marché sera organisé sur le Cours Honoré Cresp, à partir du 13 décembre jusqu'au 24 décembre 2014. Il convient de voter une tarification concernant la location de chalets en bois qui permettra au service Animation et Politique de la ville d'encaisser les recettes générées par cette manifestation. Il est proposé pour un chalet, un montant de 350 € TTC.

Il convient donc de voter :

- Une tarification pour l'animation « Patinoire » et la location de chalets

La commission Vivre Ensemble ayant été saisie de ce dossier dans sa séance du 23 Octobre 2014,

Je vous demande de bien vouloir :

- **ADOPTER** les tarifs suivants :

- Prix d'entrée (avec patins)	3 €
- Vente de gants	3 €
- Gratuité sur présentation d'une invitation	
- Caution pour réservation d'un chalet	100 €
- Chalet	350 €

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.